

CDH0005 - 001290 // 85 - 0000460 - 5879

Document à conserver



0001000129593

Bonjour,

L'OFII vient de vous remettre une carte personnelle de retrait. Si après étude de votre dossier, vous êtes effectivement éligible à l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA), tous les mois cette carte sera créditée du montant de l'allocation accordée.

Le code secret de sécurité, nécessaire à l'utilisation de la carte dans un distributeur automatique de billets, vous a été remis ce jour dans une seconde enveloppe. Il vous sera demandé à chaque retrait.



Attention ! votre carte n'est pas utilisable immédiatement. Vous recevrez un SMS lors de son chargement, dans les 30 à 45 jours à venir.



Pour plus d'information, voir au dos du courrier.



Des questions?

Besoin d'information? Contactez le :

0811.041.041

service 0,06€/min + prix appel



Pour chaque appel, munissez-vous de votre carte.



Vous pouvez contacter l'assistance téléphonique pour :

- déclarer un incident : dysfonctionnement de votre carte, oubli de votre code secret,
- consulter le solde disponible sur votre carte,
- faire opposition en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de votre carte.

Une assistance téléphonique est disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Un serveur vocal est disponible 7/7 jours et 24/24 heures.



Soyez prudent votre carte est strictement personnelle

Il est recommandé de ne jamais prêter sa carte. Vérifiez régulièrement qu'elle est en votre possession.



Votre code doit rester secret

Retenez-le par cœur et évitez de le noter ou de le ranger avec votre carte.

Attention, si vous saisissez 3 codes faux dans un distributeur automatique de billets (DAB), votre carte sera bloquée.



Restez vigilant lors des retraits

Lors d'un retrait :

- vérifiez l'aspect extérieur du distributeur et évitez autant que possible son utilisation s'il paraît abîmé,
- ne vous laissez pas distraire et suivez strictement les conseils indiqués sur l'écran,
- composez votre code confidentiel à l'abri des regards indiscrets,
- si votre carte est avalée, appelez l'assistance téléphonique pour faire opposition.



Règles d'utilisation

- votre carte fonctionne dans tous les distributeurs automatiques de billets français,
- vous pouvez réaliser de **1 à 3 retraits maximum** par mois,
- vous ne pouvez pas retirer plus que le montant de votre solde disponible.